



Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour éradiquer la Violence à l'égard des Femmes

Appel à Propositions 2017

Budget du projet - Résumé

Veillez lire attentivement les Directives Budgétaires avant de compléter le Budget.

Tous les montants devront être donnés en dollars (USD). Insérer les montants sans point, virgules, symboles ou espaces. Veuillez arrondir au dollar près.

Veillez noter que toutes les lignes budgétaires ne sont que pour les dépenses liées aux activités du projet.

| Catégories Générales des Dépenses | Montant total demandé au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies | | | | | Contribution de l'organisation candidate | Coût total |
|---|--|---------|---------|-------|---|---|------------|
| | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Total | % | | |
| I. Personnel (y compris ceux des partenaires de mise en œuvre) | | | | \$0 | | | \$0 |
| II. Formations/Séminaires/Ateliers, etc. | | | | \$0 | | | \$0 |
| III. Coûts de production de l'audiovisuel et de l'impression | | | | \$0 | | | \$0 |
| IV. Voyages (Excluant les coûts pour le suivi et l'évaluation) | | | | \$0 | | | \$0 |
| V. Services Contractuels/Consultants (Excluant les coûts pour le suivi et l'évaluation) | | | | \$0 | | | \$0 |
| VI. Équipement | | | | \$0 | | | \$0 |
| VII. Suivi et Évaluation [S&E] (Tous les coûts liés incluant voyages, consultants, etc.) | | | | \$0 | | | \$0 |
| VIII. Audit Financier (3,5% du montant total demandé) | | | | \$0 | | | \$0 |
| IX. Coûts indirects (Coûts administratifs) (Maximum 7% du cout total des activités du projet) | | | | \$0 | | | \$0 |
| X. Fonds de fonctionnement pour les petites organisations de femmes (UNIQUEMENT pour celles demandant 150 000 US\$ ou moins) (Maximum 7% du cout total des activités du projet) | | | | \$0 | | | \$0 |

| | | | | | | | | | | | |
|--|--|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| XI. Coûts de soins pour le personnel des petites organisations de femmes (UNIQUEMENT pour celles demandant 150 000 US\$ ou moins) (Maximum 2 000 US\$) | | | | | | | | \$0 | | | \$0 |
| Total | | \$0 | \$0 | \$0 | \$0 | \$0 | \$0 | \$0 | \$0 | \$0 | \$0 |

Description du budget (Maximum 700 mots)

Note d'Orientation de la note conceptuelle :

En général, les notes conceptuelles les plus réussies comprennent les éléments suivants: elles se concentrent sur des formes spécifiques de violence à l'égard des femmes et des filles, par opposition à toutes les formes de violence, assurant ainsi des interventions plus efficaces et plus spécifiques; elles démontrent la durabilité, ce qui reflète une meilleure compréhension de la façon dont les compétences seront institutionnalisées et des relations renforcées, par exemple, entre la société civile et les gouvernements; ils spécifient des partenariats, en particulier ceux des groupes et des réseaux de femmes, et décrivent leur rôle spécifique dans le projet; ils indiquent à la fois des mécanismes qualitatifs et quantitatifs pour le suivi et l'évaluation; et enfin, ils démontrent une chaîne claire, logique et réaliste pour obtenir la théorie des résultats en matière de changement. Cela inclut l'articulation des résultats qui devraient être obtenus, pour et avec qui, où et comment, et pour quel but ultime.

Note d'orientation budgétaire :

Assurez-vous que les directives suivantes sont respectées lors de l'élaboration de votre budget de note conceptuelle :

i. Coûts par année :

Veillez noter que vous ne pouvez pas budgétiser plus de 50 pour cent de la subvention demandée en une seule année.

ii. Frais de personnel :

- **Pour les projets demandant entre 50 000 US\$ et 500 000 US\$:** Les dépenses de personnel pour la gestion du projet ne devront pas dépasser 20 pour cent (20%) de la subvention demandée.
- **Pour les projets demandant entre 500 001 US\$ et 1 000 000 US\$:** Les coûts de personnel pour la gestion du projet ne devront pas dépasser 10 pour cent (10%) de la subvention demandée.
- Veuillez noter que le montant que vous spécifiez sera réévalué selon le coût total du programme et fera l'objet d'une révision.

iii. Atelier de Développement des Capacités du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies :

- **Pour toutes les organisations candidates :** Tous les programmes doivent allouer 10 000 US\$ du financement demandé à des ateliers de développement des capacités et d'échange des connaissances qui seront organisés par le Fonds spécial d'affectation des Nations Unies, pour le bénéfice de toutes les organisations subventionnées. Ce montant devra également être indiqué dans la première année de mise en œuvre de la ligne budgétaire *Formations/Séminaires/Ateliers*.

iv. Voyages :

- Veuillez noter que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ne financera aucun frais de voyage international (non plus pour les consultants internationaux).

v. Services contractuels :

Veillez spécifier dans la ligne budgétaire des services contractuels quels services liés à la mise en œuvre du projet vont être requis et en justifier le besoin que vous en avez dans la Description du Budget.

vi. Équipement :

Veillez spécifier quel équipement est essentiel pour la mise en œuvre du projet et justifier le besoin que vous en avez dans la Description du Budget. Veuillez noter que le montant que vous spécifiez devra correspondre au minimum requis et sera réévalué selon le coût total du projet. Veuillez noter que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies n'autorise pas l'achat de matériel

informatique ni de mobilier pour les bureaux.

Veillez expliquer les coûts d'équipement en lien avec le projet dans la description du budget.

vii. Suivi et Évaluation : Les coûts de suivi et évaluation du projet ne peuvent dépasser 10 pour cent (10%) du montant total demandé.

Chaque projet doit disposer d'un budget approprié et proportionné pour les activités de suivi et d'évaluation : vous devez budgétiser (a) la collecte de données de base ; (b) la collecte et le suivi continus des données pendant la mise en œuvre du projet ; (c) collecte de données de ligne de fin et (d) évaluation externe finale.

- **Pour les projets demandant 150 000 \$ US ou moins :** Pour une évaluation externe finale, affectez 10 000 \$ US à une évaluation externe qui pourrait être effectuée par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Ce montant devrait être indiqué dans la première année de mise en œuvre dans le cadre de la ligne budgétaire Suivi et évaluation avec ONU Femmes en tant que partie responsable dans le budget.
- **Pour les projets demandant entre 150,001 \$ US et 1 000 000 \$ US :** Une évaluation externe finale est obligatoire pour tous les projets du Fonds d'affectation spéciale de l'ONU et l'expérience montre que, indépendamment de la taille de l'allocation, le coût minimum raisonnable pour une évaluation externe (non expérimentale) est 20 000 US \$, augmentant en fonction de la complexité et de l'échelle. Ce montant devrait également être indiqué dans la dernière année de mise en œuvre dans le cadre de la ligne budgétaire Suivi et évaluation avec votre organisation en tant que partie responsable dans le budget.

Notez que les allocations budgétaires recommandées pour le suivi et l'évaluation devraient servir de guide pour déterminer un montant budgétaire précis basé sur des facteurs tels que la taille et la portée du projet, les études de base et de fin de projet, ainsi que les coûts pour les évaluateurs externes dans le pays / la région. Cela, à son tour, déterminera également le type d'évaluation finale qui peut être réalisé.

Expliquez les coûts des composantes de suivi et d'évaluation du projet dans la description du budget.

viii. Audit :

Veillez noter que pendant sa durée de vie, chaque projet sélectionné peut faire l'objet d'un audit par une compagnie d'audit désignée par ONU Femmes. Une provision de 3,5 pour cent (3,5%) du montant total demandé devra être incluse dans la première année de mise en œuvre afin de couvrir cette activité. Veillez sélectionner ONU Femmes comme partie responsable dans le budget.

ix. Coûts indirects :

- Les coûts indirects du projet sont liés au soutien administratif du projet, y compris la gestion financière et la gestion des ressources informationnelles. Les autres coûts indirects incluent la location d'espaces supplémentaires de bureau, les coûts d'entretien et les services publics, les télécommunications et les fournitures de bureau.
- Le maximum des coûts indirects ne peut pas dépasser sept pour cent (7%) du coût total des activités directes du projet par an et devra être lié au projet approuvé, sans exception. Veillez noter que le montant que vous indiquerez sera révisé en fonction du coût total du projet et qu'il sera soumis à une évaluation.

x. Fonds de fonctionnement pour les petites organisations de femmes UNIQUEMENT :

- Cette ligne budgétaire est exclusivement destinée aux petites organisations féminines demandant 150 000 \$ US ou moins.
- Les fonds de fonctionnement constituent un financement flexible qui peut être utilisé pour des opérations générales. Ces coûts pourraient inclure les dépenses d'entretien (p. Ex. Téléphone, internet, etc.), les coûts associés à la gouvernance et aux réunions du conseil d'administration, les coûts de personnel de base (directeur et associés d'ONG), les frais de congé maternité, les meubles exclusivement pour les locaux de l'organisation, les coûts liés à la collecte de fonds, les coûts d'assurance de la qualité et d'autres dépenses similaires.
- Au total, les fonds de fonctionnement ne peuvent dépasser sept pour cent (7%) du coût total des activités directes du projet par an et doivent être liés au projet approuvé, sans exception.
- En cas d'octroi d'une subvention, les organisations allouant des « fonds de fonctionnement » seront invitées à faire un rapport sur toutes les dépenses engagées dans le cadre de cette ligne budgétaire. En outre, les organisations seront invitées à réfléchir et à faire rapport sur la manière dont le financement de base a contribué à la réalisation de la mission et de la vision de l'organisation, en particulier la façon dont les fonds ont été utilisés pour soutenir les processus de changement social que l'organisation soutient.

xi. Coûts de soins pour le personnel des petites organisations de femmes UNIQUEMENT :

- Cette ligne budgétaire est exclusivement destinée aux petites organisations de femmes demandant 150 000 \$ US ou moins.
- Les frais de soins pour le personnel peuvent être utilisés pour diverses dépenses pour l'organisation afin de répondre aux problèmes de burn-out et de traumatisme du personnel ainsi que pour promouvoir le bien-être général du personnel. Les organisations ont la flexibilité de choisir la façon de dépenser les fonds alloués dans cette ligne budgétaire tant qu'elles démontrent que les fonds ont été utilisés pour promouvoir le bien-être et ont bénéficié à plusieurs membres du personnel de l'organisation.
- Les coûts de soins pour le personnel ne peuvent dépasser 2 000 \$ US et peuvent être inclus dans une année spécifique ou être répartis pendant toute la durée de la subvention.
- En cas d'octroi d'une subvention, les organisations qui décident d'allouer ces fonds seront priées de faire un rapport sur toutes les dépenses engagées dans le cadre de cette ligne budgétaire. En outre, les organisations seront invitées à réfléchir et à faire rapport sur la manière dont les soins personnels ont contribué au bien-être physique, émotionnel ou mental du personnel.

xii. Fonds de contrepartie :

Des indications sur des fonds de contrepartie, en plus de contributions en nature (espaces de bureau, personnel, installations de conférences, médias, autres) devront être clairement indiquées et détaillées par ligne budgétaire.

xiii. Montants des conventions et durée des projets :

Pour les grandes organisations de la société civile : les demandes de budget doivent se trouver entre minimum 150 001 US\$ à maximum 1 000 000 US\$ pour un projet d'une durée de trois ans. Les demandes de budget doivent se baser sur le projet proposé et prendre en compte les capacités opérationnelles et d'absorption de l'organisation.

Pour les petites organisations de la société civile : les demandes de budget doivent se trouver entre minimum 50 000 US\$ et maximum 150 000 US\$ pour un projet d'une durée de trois ans. Les demandes de budget doivent se baser sur le projet proposé et prendre en compte les capacités opérationnelles et d'absorption de l'organisation.

Dans le cadre de l'allocation des subventions, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies considère comme "petite" organisation une organisation dont le budget annuel est inférieur à 200 000 US\$. Les organisations possédant un budget plus élevé ne sont pas éligibles pour les "petites" subventions.

xiv. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ne financera PAS ce qui suit :

- Les coûts d'infrastructures tels que l'achat de terrain, de biens immobiliers, l'achat d'espaces de bureau, la construction ou la réparation de bâtiments ou de bureaux existants, y compris, par exemple, la construction ou l'ameublement des centres de services, de foyers et de centres d'hébergement temporaire ;
- L'achat de tout type de véhicule (par ex. voitures, motocyclettes, bateaux, etc.)
- Les coûts qui peuvent être financés par d'autres sources de financement dans le pays ou par le gouvernement (par exemple pour les PMA) ;
- Les activités où une partie substantielle du budget est allouée aux voyages et/ou coûts de conférences et de services ;
- Les activités où une partie substantielle du budget couvre des coûts institutionnels récurrents et/ou des coûts de personnel ;
- Les aides pour boucher un "déficit de financement" d'initiatives/de projets en cours.
- Les activités de formation régionales/internationales ou les voyages internationaux. Veuillez noter que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies financera uniquement les ateliers régionaux et internationaux qu'il organise lui-même.